

Société à responsabilité limitée 4 Graines

Au capital de 65 000€

Siège social : 21 rue de la cloche – 59200 Tourcoing.

82287762700015 RCS Lille Métropole B 822 877 627

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois

Le trente octobre,

A 20 heures 30.

Les associés de la société 4 GRAINES au capital de 65 000€ euros divisés en soixante-cinq mille (65000) parts sociales, dont le siège social est au 21 rue de la cloche à TOURCOING, se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre décharge, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gauthier MARIE en sa qualité de gérant.

Sont présents :

- M. Pierre ESCARBELT, propriétaire de 40000 parts sociales,
- M. Gauthier MARIE, propriétaire de 4950 parts sociales,
- M. Philippe MARIE, propriétaire de 20000 parts sociales,
- M. Ludovic BRISOULIER, cessionnaire des parts de monsieur Philippe MARIE

Sont absents

- La société EMORY, propriétaire de 50 parts sociales,

Soit au total 3 associés présents ou représentés, totalisant 64950 parts sur 65000 parts sociales au total.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'il peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : -

- Cession de parts de Monsieur Philippe MARIE
- Agrément du repreneur : Monsieur Ludovic BRISOULIER

- Mise à jour des statuts

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société et le projet de modification
- Le projet d'acte de cession de part
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- La feuille de présence ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Conformément à l'article 11 des statuts de la Société 4 GRAINES, les associés donnent leur agrément pour la vente des VINGT MILLE (20 000) parts sociales de M. Philippe MARIE

L'agrément est également donné pour le cessionnaire M. Ludovic BRISOULIER

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cette résolution est adoptée à la majorité de 64950 des parts sociales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, approuve la modification de l'article 8 :

ARTICLE 8 : Capital social

Le capital social s'élève à la somme de soixante-cinq mille euro (65000). Il est divisé en soixante-cinq mille (65000) parts sociales de (1) un euro, libérées à hauteur de 100%, et attribuées de la façon suivante :

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Monsieur ESCARBELT Pierre | 40000 Part(s) numérotées de 1 à 40000 |
| - Monsieur BRISOULIER Ludovic | 20000 Part(s) numérotées de 40001 à 60000 |
| - Monsieur MARIE Gauthier | 4950 Part(s) numérotées de 60001 à 64950 |
| - SARL EMORY | 50 Part(s) numérotées de 64951 à 65000 |

TOTAL DES PARTS FORMANT LE CAPITAL SOCIAL : 65000 Parts

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

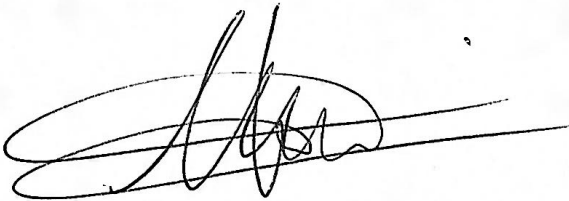
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Gauthier MARIE pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 64950 des parts sociales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Gauthier MARIE, Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gauthier MARIE', with a long horizontal stroke extending to the right.